

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #207 - MARS 2021

Alertes à la population : inscrivez-vous !

L'ACCOMPAGNEMENT
DES SENIORS À DOMICILE
P.5


EN FINIR AVEC
LE MOUSTIQUE TIGRE
P.8





OCCUPATIONS ILLÉGALES

Le 11 décembre 2020, le préfet délégué pour la défense et la sécurité, Thierry Suquet, a constaté la dangerosité des occupations illégales de la rue Jean Bouin, en compagnie de Murielle Laurent.



RECTIFICATIF
 Une erreur chiffrée s'est glissée dans le précédent numéro de L'Écho de Feyzin (février 2021, #206). Dans le zoom consacré au budget 2021, en page 8, il est mentionné que "les salaires des agents municipaux représentent 45% du budget de fonctionnement". En réalité, conformément au budget voté lors du dernier conseil municipal le 1^{er} février, il s'agit de 53%. En guise de comparaison, la moyenne nationale pour les communes de même envergure que Feyzin s'établit à 56%.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Dimanche 31 janvier, la boulangerie du Fort réalisait sa première ouverture de l'année 2021 ! Les promeneurs ont ainsi pu profiter des gourmandises préparées par le boulanger Alexandre Dallery et toute son équipe : pains, pizzas, tartes au sucre ou aux pralines...



LA MAIRIE S'EXERCE !

Mardi 2 février, à l'occasion d'un exercice de sécurité civile sur la plateforme Total, Murielle Laurent a déclenché le Plan Communal de Gestion de Crise pour qu'élus et agents s'entraînent à réagir en cas de crise. Plus d'informations en pages 6 et 7.

ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN



VOUS ÊTES NOMBREUX À VOUS INTERROGER SUR LE DEVENIR DES DEUX OCCUPATIONS ILLÉGALES DE BÂTIMENTS PRIVÉS SITUÉS DANS LE QUARTIER DES RAZES.

La situation évoquée dans L'Écho du mois de novembre 2020 a depuis évolué. À plusieurs reprises, j'ai alerté les services de l'État sur ces conditions inacceptables compte tenu des risques industriels et de la situation sanitaire au sein de ces squats. En décembre 2020, Thierry Suquet, préfet délégué pour la défense et la sécurité, est venu constater la dangerosité des risques encourus par les populations des campements. Le 18 janvier, une réunion a été organisée en Préfecture avec les services métropolitains et municipaux. Le Préfet a acté que l'évacuation des occupations, sous réserve des décisions de justice à venir, devait être priorisée en raison de la zone de risques dans laquelle ces bâtiments privés sont situés. Une nouvelle rencontre s'est tenue le 25 février pour faire le point sur la situation des occupants et se mettre en ordre de marche pour notamment traiter de la question des relogements.

Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



À LA DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES

Mardi 9 février, les amoureux de la nature avaient rendez-vous dans les bois du Fort pour une visite avec l'association Arthropologia. Araignées rouges, lombrics ou crustacés... Petits et grands sont partis à la recherche des insectes et arthropodes peuplant les lieux !



LA CAPONNIÈRE OUVERTE : UNE PREMIÈRE DEPUIS 1877 !

Dimanche 28 février, après un an de travaux, la caponnière double du Fort de Feyzin s'est dévoilée au public. Sur la journée, près de 150 curieux ou férus d'Histoire ont ainsi pu découvrir ce joyau du patrimoine nouvellement mis en lumière.



UN JEU RIGOLO ET ÉCOLO !

Mercredi 10 février, Ophélie Pitault et Fanny Roberjot, deux Feyzinoises, ont fait jouer les familles à la médiathèque avec *Le petit composteur*, leur jeu de société élaboré pour s'amuser autour du tri des déchets !

L'ACTU DU MOIS



Soutenons les restaurateurs feyzinois !

Face aux mesures contraignantes les obligeant à rester fermés jusqu'à nouvel ordre, les restaurateurs et propriétaires de restauration rapide à Feyzin font preuve d'adaptation. Plusieurs d'entre eux proposent ainsi de la vente à emporter ou un service de livraison le midi et/ou le soir. Pour soutenir vos commerçants locaux et en particulier les restaurateurs qui ne peuvent pas accueillir du public en ce moment, la Ville met à la disposition sur son site internet une liste de restaurants, snacks et food-trucks basés à Feyzin. La liste comprend les coordonnées et les services proposés par les commerçants (à emporter et/ou à livrer). À midi ou le soir, n'hésitez pas à donner un coup de pouce à vos commerçants feyzinois en passant commande chez eux !

Téléchargez la liste des restaurants, snacks et food-trucks de Feyzin qui adaptent leurs services sur www.ville-feyzin.fr, onglet **Actualités**.

COMMERCES

Tous vos commerces en quelques clics

Un annuaire des commerçants est désormais disponible sur le site internet de la Ville de Feyzin, sur le même format que celui des associations. La liste non exhaustive recense les informations fournies par plus de 70 commerçants feyzinois (adresse, téléphone ou site internet).

Pour consulter les commerces près de chez vous par domaine d'activité, rendez-vous sur www.ville-feyzin.fr (annuaire accessible depuis la page d'accueil dans la barre bleue, en dessous de l'agenda).

Vous êtes commerçant et vos coordonnées ont changé ? Votre établissement n'est pas référencé ?

Écrivez à entreprises@ville-feyzin.fr

URBANISME

DÉMOLITION DE LOGEMENTS AUX RAZES

Début février, l'opérateur AMETIS a engagé les travaux préparatoires à la démolition des bâtiments situés à l'angle de la rue des Razes et de la rue Fine. Cette étape s'inscrit dans le cadre de la construction d'un programme immobilier de 24 logements dont le permis de construire modificatif avait été délivré le 28 octobre 2019. Après l'étape de la démolition engagée le 1^{er} mars, celle des terrassements devrait être réalisée au printemps. Le gros œuvre, lui, débutera à partir du mois de septembre.

Du 1^{er} au 23 mars, le stationnement sera interdit sur les places jouxtant le chantier.



CULTURE



L'Épicerie Moderne fermée mais active !

Face à un avenir incertain, l'Épicerie Moderne a fait le choix d'annuler tous les spectacles jusqu'à la fin du mois d'avril. L'équipe reste, cependant, active et motivée sur des projets inspirants... Vous aurez ainsi le plaisir de profiter de concerts en live sur Facebook, tout au long du printemps, avec le projet

Rendez-vous Moderne dès le 19 mars. Toute l'équipe poursuit aussi son travail d'accompagnement aux côtés des artistes locaux et sa mission d'action culturelle dans les écoles et le collège Frédéric Mistral de Feyzin. Plus d'informations sur www.epiceriemoderne.com et sur les réseaux sociaux.

l'épicerie moderne
MUSIQUES ACTUELLES-FEYZIN

ACTUALITÉ



SENIORS

L'accompagnement individualisé des seniors

Compte tenu de l'impossibilité de reprendre les activités collectives à La Guinguette, le CCAS met en place des accompagnements individuels à domicile.

Dans le cadre de l'accompagnement des seniors par la Ville de Feyzin, des accompagnements individuels sont proposés aux personnes déjà inscrites auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ils débutent en ce mois de mars, à domicile, dans le cadre des différentes actions antérieures à la crise sanitaire.

Trois activités proposées

Les seniors déjà inscrits peuvent bénéficier de trois activités : la sophrologie, la gym de prévention des chutes ainsi que la visite à domicile. La sophrologie est une méthode de bien-être facilement accessible qui aide chacun à se sentir mieux et à vivre plus sereinement les tracas du quotidien.

Cette intervention permet aux aînés de créer un espace de parole, de souffler et de se recentrer. Les séances se déroulent le mardi matin.

Un objectif : rompre l'isolement

Animée par l'association Siel Bleu présente à Feyzin depuis plusieurs années, la gym de prévention des chutes vise à lutter contre la perte musculaire induite par la sédentarité. Les séances durent 40 minutes au domicile des personnes et ont aussi lieu le mardi matin. Enfin, les visites à domicile sont proposées par les équipes d'agents sociaux du CCAS pour favoriser l'écoute, le soutien et le partage d'un moment de convivialité. Ces visites se déroulent le lundi, mardi et jeudi après-midi.

CES ACTIVITÉS INTERVIENNENT DANS UN CONTEXTE OÙ ROMPRE L'ISOLEMENT ET RECRÉER DU LIEN SONT PRIORITAIRES.

1 164

kilos de déchets alimentaires ont été collectés et valorisés (compost ou biogaz) grâce aux efforts menés du 4 au 29 janvier par les élèves et le personnel des 5 écoles publiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire.



SCOLAIRE

Rentrée 2021 : préinscriptions jusqu'au 30 avril

Votre enfant est né en 2018 ? Il fera donc sa première rentrée en septembre ! Les préinscriptions ont lieu jusqu'au 30 avril et se font uniquement sur rendez-vous auprès du pôle Éducation (anciennement pôle Enfance). Pour l'inscription, pensez à venir avec le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires à jour). Une fois cette étape effectuée, vous serez contacté par la direction de l'école du secteur pour une rencontre d'information et pour finaliser l'inscription de votre enfant. En mai, vous aurez la possibilité d'ouvrir vos droits sur le Portail familles accessible depuis le site internet de la Ville pour gérer les inscriptions périscolaires (cantine, accueil du matin et du soir).

Pour prendre rendez-vous, contactez le pôle Éducation au 04 72 21 46 51.



GRAND ANGLE



Le 2 février, à l'occasion d'un exercice de sécurité sur la Plateforme Total, Murielle Laurent, Maire de Feyzin, a déclenché le Plan Communal de Gestion de Crise (PCGC). Coordonné en lien avec la Préfecture, les forces de sécurité et de secours, il a pour but de s'entraîner à réagir en cas de crise. Les Feyzinois inscrits aux Alertes Mairie ont été contactés pour réaliser une simulation de mise à l'abri pendant quelques minutes.



INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES MAIRIE

Depuis 2005, la Ville est dotée d'un système d'alerte téléphonique pour les Feyzinois. En cas d'accident sur un site industriel, les habitants sont informés, rapidement et en temps réel, de l'évolution de la situation. Pendant l'exercice du 2 février, le système d'alerte a passé 4 585 appels téléphoniques après le déclenchement du PCGC. Vous n'avez pas été appelé ou souhaitez modifier vos coordonnées ? Inscrivez-vous sur le site internet de la Ville : www.ville-feyzin.fr, rubrique "Alertes Mairie" en page d'accueil.

Si vous n'avez pas d'outil informatique ou de connexion internet, sollicitez la médiation numérique en mairie. La prise de rendez-vous est obligatoire au 04 72 21 46 00.



RISQUES MAJEUR



EN CAS D'ALERTE

En pratique, dans le cadre d'un incident majeur, vous recevez un appel émanant du numéro de la mairie, le 04 72 21 46 00, que vous pouvez pré-enregistrer sur votre téléphone. Comme pendant l'exercice du 2 février, une voix - le plus souvent celle du maire de Feyzin, Murielle Laurent - vous indique les informations à connaître sur l'incident en cours et sur les consignes adaptées à la situation de crise. L'alerte peut aussi vous parvenir par la sirène qui retentit habituellement le premier mercredi de chaque mois. Suivant l'évolution, vous pourrez par exemple être amené à procéder à une évacuation matérialisée par des totems placés dans le quartier des Razes.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Au déclenchement de la sirène d'alerte, les premiers réflexes à adopter sont de se mettre à l'abri chez soi ou sur son lieu de travail, de veiller à fermer portes et fenêtres et de se réfugier dans la pièce avec le moins d'ouvertures. Dès aujourd'hui, il est recommandé d'identifier un lieu de confinement adapté (pièce ou couloir) dans votre logement. Si l'on est dehors à ce moment, il faut rentrer dans un bâtiment public ou un commerce. Il est ensuite important de s'informer sur le site internet de la Ville ou par les bulletins diffusés à la radio. Attention à ne pas téléphoner ou envoyer de SMS pour ne pas encombrer et saturer les réseaux.

L'intégralité des bons réflexes à adopter en cas d'alerte sont à retrouver sur www.lesbonsreflexes.com





LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Si vous êtes parent, vous seriez tenté de récupérer votre enfant à l'école pour le mettre en sûreté avec vous. Pourtant, adopter cette posture pourrait vous mettre en danger vous-même et votre enfant. En cas d'alerte pendant le temps scolaire, les écoles ont pour consigne de préserver leur dispositif de confinement et de ne pas ouvrir aux familles. Habitues à s'exercer année après année, elles mettent immédiatement en place un plan particulier qui prévoit la prise en charge en sûreté des enfants à l'intérieur des établissements.

S : S'Y PRÉPARER



EN SAVOIR PLUS

Écouter le signal d'alerte, consulter la carte des itinéraires d'évacuation à Feyzin, s'inscrire à la réserve communale pour être appelé en renfort...

Retrouvez plus en détails les situations de risques sur www.ville-feyzin.fr, onglet *En pratique* et page *Informations et bons gestes à connaître*.

MOT DE L'ÉLU

En 2005, notre commune s'est équipée d'un système d'alerte par téléphone à destination des habitants des Razes dans un premier temps, puis étendu à l'ensemble des Feyzinois qui se sont volontairement inscrits. Pleinement intégré au Plan Communal de Gestion de Crise qui permet de mobiliser plus de 70 agents et élus en toutes circonstances, il a fait ses preuves par le passé. L'exercice du 2 février dernier nous rappelle à quel point les risques majeurs, en particulier les risques industriels, tiennent une place importante dans notre quotidien. Il est donc essentiel de s'y préparer pour faire face aux situations que l'on a déjà connues. Je pense au 4 janvier 1966, ou plus récemment, au 28 juin 2016, l'incendie qui s'est déclaré chez Bluestar Silicones à Saint-Fons. Face à une situation de crise, la Ville se tient aux côtés des entreprises Seveso et des services de l'État, d'ordre et de secours. J'invite aussi les habitants et les personnes travaillant dans la commune, qui sont au cœur de ce dispositif, à s'emparer de cette démarche de prévention pour prendre activement part à leur sécurité.



Michel Guilloux

Conseiller municipal délégué
à la prévention des risques

EN FINIR AVEC LE MOUSTIQUE TIGRE

UN TRAVAIL COLLABORATIF

Un plan d'actions est mené conjointement avec l'Entente Inter-départementale pour la Démoustication (EID), partenaire indispensable dont la Ville est adhérente. Depuis 2017 et l'apparition du moustique tigre à Feyzin, tous les quartiers de la commune ont ainsi fait l'objet de sensibilisation en porte-à-porte par les agents qui traitent chaque année les espaces publics au larvicide biologique. L'association peut également intervenir au domicile des habitants pour établir un diagnostic.

Demandez une intervention sur www.eid-rhonealpes.com



PARMI LES ZONES PRIORITAIRES,

les jardins familiaux font l'objet d'une attention toute particulière. En 2020, en coopération avec les jardiniers, près de 800 bidons de récupération d'eaux pluviales répartis sur les parcelles ont été retirés. Ils étaient devenus des sites potentiels de développement de gîtes larvaires. Comme l'an dernier, un agent de la Ville interviendra au cimetière communal et sur les concessions pour vider l'eau des soucoupes des pots de fleurs et pour sensibiliser les usagers.



DON DE PIÈGES

EN JUIN 2020, LA VILLE A DISTRIBUÉ 232 PIÈGES À MOUSTIQUE TIGRE À SES HABITANTS. PETIT ET LÉGER, IL SE POSITIONNE DE PRÉFÉRENCE DANS LE JARDIN OU DANS DES ZONES AVEC DES VÉGÉTAUX.

FACE À UNE FORTE DEMANDE, L'OPÉRATION EST RENOUVELÉE POUR EN ÉQUIPER LES FOYERS INTÉRESSÉS.

DÈS CE MOIS DE MARS, VOUS POUVEZ EN FAIRE LA DEMANDE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES ET SUIVANT LE PRINCIPE D'UN PIÈGE PAR FOYER POUR CEUX QUI N'ONT PAS PU EN BÉNÉFICIER L'ANNÉE DERNIÈRE. POUR CELA, CONTACTEZ LE 04 72 21 46 45 OU ÉCRIVEZ À LUTTEMOUSTIQUETIGRE@VILLE-FEYZIN.FR



Installé depuis 2017 à Feyzin, comme dans de nombreuses autres communes en France, le moustique tigre devient rapidement une nuisance au retour des beaux jours. D'année en année, le changement climatique et l'augmentation des températures favorisent la prolifération de ce nuisible présent sur le territoire de mars à novembre. Diurne et vecteur d'une vingtaine de maladies tropicales, la femelle de cette espèce pique de jour et pond ses larves dans les eaux stagnantes, même en très petite quantité. Consciente qu'il s'agit d'un véritable enjeu de salubrité publique, la Ville de Feyzin renforce cette année son plan de lutte contre la prolifération du moustique tigre en associant les habitants et les entreprises à cette démarche.

LES BONS GESTES CHEZ VOUS

Habitants et entreprises peuvent agir en mettant en place les bons gestes : retirez et videz les objets du jardin, du balcon ou de la terrasse pouvant servir de récipient, entretenez tout bassin en évacuant l'eau retenue sur les bâches, curez les gouttières et rigoles et couvrez les récupérateurs et réserves d'eau de manière hermétique. Le moyen le plus efficace d'en venir à bout reste la suppression des eaux stagnantes. Plutôt casanier, le moustique tigre n'a un rayon d'action que d'une centaine de mètres. S'il y en a chez vous, c'est que des lieux de ponte ne sont pas loin !



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Cette année, le budget pour la lutte contre le moustique tigre s'élève à 7 000 €. Il comprend l'achat de pièges à moustiques à destination des Feyzinois

(4 500 €) et la formation d'agents pour les opérations d'épandage

larvicide biologique (2 500 €).



EN SAVOIR PLUS

Consultez notre dossier complet (infographie, conseils, vidéos...)

sur www.ville-feyzin.fr

Une question ?

Contactez le 04 72 21 46 45 ou

écrivez à luttemoustiquetigre@ville-feyzin.fr

Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion publique sera organisée pour sensibiliser les habitants.



EAU ET ASSAINISSEMENT

En 2023, la Métropole gèrera l'eau potable

Comme dans d'autres agglomérations françaises, une régie publique de l'eau devrait voir le jour le 1^{er} janvier 2023 sur le territoire du Grand Lyon.

Dès 2023, les services de la Métropole gèreront en direct la production et la distribution d'eau potable sur le territoire. Jusque là, ces dernières prennent la forme d'une délégation de service public et sont confiées à Véolia et sa filiale Eau du Grand Lyon.

Agir sur tout le cycle de l'eau

À Feyzin, l'eau qui coule de votre robinet, c'est la Métropole de Lyon qui en est responsable ! Mais avant qu'elle n'y arrive, tout un cycle se met en place : pompage dans les nappes, distribution dans les robinets puis traitement des eaux usées. La Métropole gère déjà ce dernier ainsi que les eaux pluviales, les milieux aquatiques et la protection contre les inondations. Avec la production et la distribution de l'eau potable en 2023, la Métropole pilotera en régie le cycle complet de l'eau et maîtrisera ainsi la qualité et la quantité des ressources. La création d'une régie induit

également la participation des habitants sur la gestion de l'eau à travers des associations environnementales ou d'usagers.

L'eau s'expose à la mairie de Feyzin

La mise en place d'une régie publique vise à instaurer une tarification plus juste de l'eau. Les premiers mètres cubes consommés pourraient ainsi être moins chers que l'utilisation d'un volume plus important (remplir une piscine ou nettoyer sa voiture par exemple). Cet été, le conseil métropolitain devrait adopter les statuts et le fonctionnement de la régie.

Pour la Journée mondiale de l'eau qui a lieu le 22 mars, l'Hôtel de Ville de Feyzin accueille une exposition intitulée *Au fil de l'eau*.

Jusqu'au 2 avril, vous y découvrirez l'eau sous toutes ses formes : de son cheminement jusqu'à sa consommation en passant par les loisirs aquatiques !

**UN HABITANT
DE LA MÉTROPOLE
DE LYON
CONSOMME
EN MOYENNE
150 LITRES D'EAU
PAR JOUR.**



Où et comment jeter son masque ?

À l'arrivée du printemps, les équipes métropolitaines et municipales en charge de la propreté préféreraient ne pas les voir fleurir dans les espaces verts, les rues ou les trottoirs. Pourtant, du fait du contexte sanitaire, l'utilisation des masques jetables a sensiblement augmenté et il n'est pas rare d'en croiser par terre. Fléau pour l'environnement et les réseaux d'assainissement, les masques à usage unique doivent être placés dans un sac poubelle fermé et conservé pendant 24 heures avant qu'il ne soit jeté dans le bac gris dédié aux ordures ménagères. Contenant du plastique, le masque jetable ne se recycle pas et ne doit en aucun cas être placé dans le bac de tri à couvercle jaune dédié aux déchets recyclés.

Réalisé à partir de polypropylène, un masque chirurgical abandonné dans la nature met 450 ans à se décomposer totalement, comme le sac plastique !

Réfection des façades place Louis Grenier

Au printemps, Grand Lyon Habitat lance des travaux de rénovation de son patrimoine immobilier à la Bégude. Cette réhabilitation concerne la réfection des façades d'une partie des bâtiments situés autour de la place Louis Grenier, en dehors d'une copropriété dont le vote des travaux doit encore être soumis en assemblée générale. Ces travaux ont pour objectif de compléter la requalification de la place Louis Grenier portée par la Métropole de Lyon et terminée en 2019 et ainsi revaloriser le patrimoine immobilier qui se situe tout autour. Les travaux dureront au minimum 18 mois et pourraient occasionner des perturbations ponctuelles de circulation piétonne et de stationnement.

Une question sur ces travaux ? Contactez le pôle Cadre de vie au 04 72 21 46 45 ou à chantiers@ville-feyzin.fr

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacteur le pôle Éducation
04 72 21 46 51

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur
toodego.com

Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min
depuis un poste fixe)
ou sur www.3237.fr

RÉORGANISATION DES SERVICES

Dans le cadre du nouveau mandat (2020-2026), les élus ont souhaité mettre en place des ajustements d'organisation des services municipaux. Parmi les changements opérés, la solidarité - s'affirmant comme priorité des élus - est désormais rattachée au pôle Solidarité, emploi et vie économique hébergé à la Maison de l'Emploi, anciennement pôle Développement économique et emploi. Enfin, le pilotage et la coordination des actions en lien avec la Jeunesse sont rattachés au pôle Enfance, qui devient le pôle Éducation.

Retrouvez l'ensemble des services municipaux et leurs coordonnées sur www.ville-feyzin.fr/la-mairie/les-services

AUTOCOLLANT STOP PUB



Jusqu'en avril, une enquête de terrain menée par l'agence Up to Tri a lieu à Feyzin et dans 13 autres communes métropolitaines pour mesurer les enjeux sur la réduction des imprimés publicitaires. En plus de cette enquête, une opération "Foyers Témoins" sera réalisée avec des foyers volontaires qui pèseront les publicités pendant 2 mois. Vous souhaitez réduire le volume des publicités dans votre boîte aux lettres ? Demandez gratuitement un autocollant "Stop Pub" auprès du pôle Cadre de vie (04 72 21 46 45). L'autocollant ne fonctionne pas avec les magazines des collectivités comme L'Écho de Feyzin légalement considérés comme de l'information et non de la publicité.

Le service état civil est ouvert, en semaine, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Imran **ESTIVAL**30 décembre
Alma **BEN ABDA**8 janvier
Thea, Tatiana, Laura
SEBIAN FABREGOULE12 janvier
Anis, Mohamed **JENDOUBI**14 janvier
Aya **HADDAD**17 janvier
Sayyed, Jahid **HAJJEJ**22 janvier
Hosanna **GIMENEZ**22 janvier
Owen, Achille, Jacques **ROBLOT**29 janvier

Mayron, Layann **RADOM**8 février
Gabriel **OLIVEIRA**11 février
Assil **MANSAR**12 février

DÉCÈS

Yvan, Louis **LEFÈVRE**13 décembre
Denise **COURCIER**15 décembre
Karima **LOMBARDI**4 janvier
Marsoub **OHANESSIAN**11 janvier

Jacques Henri **LAURENT**16 janvier
Abdallah **OUERGHEMMI**19 janvier
Raymond **PERONA**19 janvier
Marie Odette **RAMOS**
épouse **CAPSIR**27 janvier
Jean-Paul, André **HUMBERT**4 février
Georges **EVGRAFOFF**9 février
Yasmina **BENTBOULA**
épouse **BENTERKI**13 février

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Budget 2021.

Le budget municipal 2021 porte la première tranche de travaux de la future école. Compte-tenu des délais liés aux travaux d'études, d'appels d'offres et de chantier, ce nouvel équipement ne sera pas disponible pour la rentrée 2022-2023. Nous allons donc probablement devoir faire face à deux rentrées avec le dispositif actuel. Celui-ci est déjà bien trop juste et de surcroît pas suffisamment entretenu.

Ce sont ces considérations, entre autres, qui ont incité les élus Feyzin-citoyen à s'abstenir sur le projet de budget de la commune pour 2021. La réalisation de cette école aurait, très légitimement, dû être faite sous la mandature précédente. Ce manque d'anticipation va peser lourd dans le fonctionnement des écoles et des services associés tels que la restauration

scolaire. D'ores et déjà, dans le contexte de la pandémie, ces équipements et les moyens humains ne permettent pas de faire face et les familles sont mises en difficulté.

Depuis le début du mandat, nous observons que la commune manque d'efficacité dans la réalisation de ses projets. La sous-réalisation de ceux-ci est un vrai sujet et nous nous en plaignons à chaque échange depuis le compte-rendu 2019 jusqu'à ce vote sur le budget 2021. L'absence d'une simple liste des travaux en attente traduit, l'absence de planification, et de sens des priorités. C'est ainsi que nous ont été proposés des courts de tennis couverts en 2020, avant même de parler de la nouvelle école. Les retards ne sont donc pas tant dus à la pandémie, qu'à une gestion ni structurée ni anticipatrice.

Bien sûr, il y a aussi la question des moyens financiers. Les projets de tennis et d'école ne peuvent se réaliser sans la cession de terrains communaux. Cela passera aussi par l'emprunt dès l'an prochain.

Il y a urgence à revoir les modalités de la fiscalité locale en concertation avec la métropole. Depuis le début des années 2000, la métropole collecte notre taxe professionnelle et ne nous reverse qu'une quote-part non réévaluée depuis.

VOS SORTIES DU MOIS

**Dernière
minute**

En raison des mesures sanitaires évolutives, les événements programmés sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Plus d'informations auprès des organisateurs ou sur www.ville-feyzin.fr

AMÉNAGER SON JARDIN POUR LA NATURE

Samedi 6 mars / 9h30-12h30 / Fort de Feyzin

Certains animaux se révèlent être de formidables auxiliaires des jardins. Comment mieux les accueillir chez soi ? Animation gratuite en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr



LES ANIMAUX MAL-AIMÉS

Mardi 13 avril / 14h-16h / Grandes Terres

Les animaux mal-aimés suscitent la fascination et la crainte. Observons ensemble ces bêtes à plumes et à poils et remontons à l'origine des peurs qu'elles suscitent. Animation gratuite en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône.

Inscription obligatoire au 06 11 70 13 79 ou à contact@lefortdefeyzin.fr

BEAU MARCHÉ



Dimanches 7, 14, 21 et 28 mars / 8h-12h / Place Claudius Béry

En mars, c'est le retour du printemps ! Les producteurs et forains vous accueillent au Beau Marché chaque dimanche matin, de 8h à 12h, sur la place Claudius Béry. Sous réserve des mesures sanitaires évolutives, les animations

musicales reprennent le 28 mars dès 9h30 avec Arts et Chants Sons (variété, pop et jazz) !

DÉCOUVERTE MICRO-FOLIE

Du 2 au 25 mars / Médiathèque

Venez participer en famille à la découverte de plus de 1 500 œuvres du musée numérique Micro-Folie installé à la médiathèque.

que. Animation familiale dès 11 ans sur inscription au 04 78 67 60 88, sur place ou à mediatheque@ville-feyzin.fr

Toutes les dates pour découvrir Micro-Folie à retrouver sur www.ville-feyzin.fr

INFORMATION COLLECTIVE

Mardi 16 mars / 9h / Boulangerie du Fort

En collaboration avec les Compagnons du Devoir, la Maison de l'Emploi propose une information collective sur le métier de boulanger. En raison de la crise sanitaire, l'information collective se déroulera en 3 sessions de 5 personnes à 9h, 10h et 11h.

Inscription avant le 8 mars au 04 72 21 46 66, sur place ou à maison.emploi@ville-feyzin.fr

JEUX DE SOCIÉTÉ

Samedi 20 mars / 16h / Médiathèque

Une sélection de jeux de société et jeux de plateau pour tous les goûts et tous les âges. Une nouvelle proposition de la médiathèque à partager, à plusieurs, en famille !

Animation familiale dès 6 ans. Durée : 1h30.

Inscription sur place, au 04 78 67 60 88 ou à mediatheque@ville-feyzin.fr

ATELIERS MÉDIAS

Mercredi 24 mars / 14h30 / Médiathèque

Dans le cadre de la Semaine de la presse (22 au 27 mars), venez aiguïser votre sens critique et découvrir une sélection de youtubeurs pour mieux comprendre le monde.

Animation familiale dès 10 ans. Durée : 1h.

Inscription sur place, au 04 78 67 60 88 ou à mediatheque@ville-feyzin.fr

BOULANGERIE DU FORT

Dimanche 28 mars / 8h-17h / Fort de Feyzin

Profitez d'une balade au Fort et achetez votre pain, pizza et tarte au sucre cuits au feu de bois dans les fours rénovés de la boulangerie. À cette occasion, la Fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais

proposera à la vente son livre sur les forts de l'Est lyonnais (9h-12h).

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 mars / 18h / Salle des fêtes

Les élus de la commune se réunissent pour délibérer sur les projets locaux. Comme depuis le début de la crise sanitaire, la séance du conseil municipal sera retransmise en direct sur www.ville-feyzin.fr

LE PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE



Du 30 mars au 10 avril / Médiathèque

Dans le cadre d'une nouvelle édition du Printemps du Numérique de la Métropole de Lyon sur le thème des "utopies numériques", la médiathèque de Feyzin participe à cet événement ludique.

Fait pour un public inter-générationnel, le programme d'animations tourne autour des jeux vidéo, du rétrogaming, des cultures numériques, du mouvement Maker (création de robots et d'une borne arcane) et des nouvelles technologies.

Programme complet à retrouver sur mediatheque.ville-feyzin.fr

REPORTS D'ÉVÉNEMENTS

Compte tenu de la situation sanitaire, Feyzin Cyclo informe que la 42^e édition du rallye des Oiseaux, initialement prévue le 14 mars, est reportée au 13 mars 2022. Traditionnellement organisée en mars par l'AFA Feyzin-Vénissieux, la 10^e marche nordique sur le plateau des Grandes Terres est, elle aussi, reportée au printemps 2022.

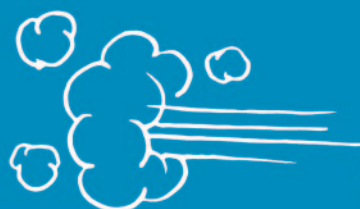


Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies : Ville de Feyzin, SDMIS, L'Épicerie Moderne, www.stocklib.fr et www.pexels.com / Illustrations : www.freepik.com et thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon / Papier fabriqué selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

Et si on
commandait ?



Ensemble, soutenons
les restaurateurs feyzinois !



Retrouvez la liste des restaurants et
leurs adaptations sur www.ville-feyzin.fr